

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 10 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Vincent DEBES, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Cécile DELATTRE

Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

N° CP/2018/423 - 62510 - Création et diffusion culturelles
Proposition d'attribution d'une subvention à l'association pour l'Animation de la Chartreuse et d'une subvention complémentaire au Théâtre de la Choucrouterie

Sur avis de la Commission du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg qui s'est réunie le 20/11/18, la Commission Permanente du Conseil Départemental statuant, par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer une subvention complémentaire de 5 000 € à l'association pour la promotion de la culture en Alsace - Théâtre de la Choucrouterie pour l'année 2018, tel qu'indiqué dans l'avenant modificatif joint en annexe à la présente délibération ;
- approuve les termes de ce projet d'avenant à la convention financière 2018 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'association pour la promotion de la culture en Alsace - Théâtre de la Choucrouterie ;
- autorise son président à signer cet avenant ;
- d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association pour l'Animation de la Chartreuse pour une action sur le territoire sud.

Le versement des subventions interviendra après que la délibération soit devenue exécutoire et, pour le Théâtre de la Choucrouterie, conformément aux modalités de versement prévues dans le projet d'avenant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181210-lmc1123174-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/12/18